

L'OPTION ARTS PLASTIQUES

Le cours d'**Arts Visuels** s'inscrit dans la continuité de l'enseignement donné au collège. Il ne s'agit pas d'un cours de dessin, mais dessiner est un moyen de s'exprimer très utile.

A partir d'un sujet, on pratique à plat ou en volume, en photographie ou en vidéo, individuellement ou par groupe. Tout au long de la pratique, des œuvres anciennes ou contemporaines sont montrées et analysées afin de nourrir l'imaginaire et de donner une culture artistique aux élèves. Ceux-ci sont amenés ensuite à parler de leur travail lors d'un temps d'échange à l'oral. Les liens avec les autres disciplines (Lettres, Histoire) sont nombreux et des visites dans les musées sont régulièrement organisées.

Le cours est aussi l'opportunité pour l'élève de développer certains aspects de sa personnalité au travers de la mise en œuvre d'un projet individuel.



Euphémie Mareville - TL



Lycée
JEHAN de CHELLES
polyvalent

47 rue des Cités - BP 122
77649 Chelles Cedex

Téléphone : 01 64 72 43 40

Télécopie : 01 64 72 43 46

Messagerie : ce.0772276f@ac-creteil.fr

<http://www.jehandechelles.fr/>



Lycée
JEHAN de CHELLES
polyvalent

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES



Romane Sebastien - TL

L'OPTION ARTS

POUR QUI ?

Cette option n'exige pas de compétence technique particulière mais s'adresse à tous les élèves curieux, intéressés par l'art et désireux d'élargir leur culture générale. Il faut aussi adhérer à la pratique « aimer dessiner, construire, bricoler... »

Suivre ce cours pendant la scolarité au lycée est incontournable pour tous ceux dont le projet professionnel post-bac serait lié à : l'architecture, les arts appliqués (design, stylisme, textile, communication visuelle, métiers du livre ...) les métiers de l'image (photographie, infographie...) ou encore les Arts Plastiques ou l'Histoire de l'Art en faculté.

QUOI ?

Différents projets sont engagés par les enseignants d'Arts Plastiques.

En première L, depuis quatre ans, un projet PAC en photographie en partenariat avec la MEP (Maison Européenne de la Photographie) donne lieu à un travail avec un intervenant et fait l'objet d'une publication.

COMMENT ?

Le lycée Jehan de Chelles propose de développer l'enseignement des Arts plastiques, avec plusieurs parcours possibles :

Classe de Seconde

Enseignement d'exploration « Arts Visuels » : 1,5 h par semaine
Option Facultative « Arts Plastiques » : 2 h par semaine

Classe de Première

En série L
Enseignement de spécialité
5 h par semaine
(3 h de pratique / 2 h de culture artistique)

Quelle que soit la série :
Option Facultative : 3 h par semaine

Classe de Terminale

En série L
Enseignement de spécialité
5 h par semaine
(3 h de pratique, 2 h de culture artistique)
Pratique = oral coeff. 3
Culture = écrit coeff. 3

Quelle que soit la série :
Option facultative «Arts »
2 h par semaine

OÙ ?

Lycée Jehan de Chelles
47 rue des cités 77500 CHELLES

Comment s'y rendre ?

En voiture :

A104(Francilienne) sortie Chelles ou par RN 34

En transports en commun :

De la gare de Chelles : Apolo 7 : A, B et E, Seine et Marne express : 19

POUR QUOI ?

Les épreuves du Baccalauréat sont :

En facultatif : un oral de 30 minutes avec dossier de travaux de l'année. Les élèves sérieux et assidus au cours peuvent obtenir de très bons résultats.

En spécialité : un oral de 30 minutes avec dossier de travaux de l'année et une épreuve écrite de culture artistique d'une durée de 3 h 30.